

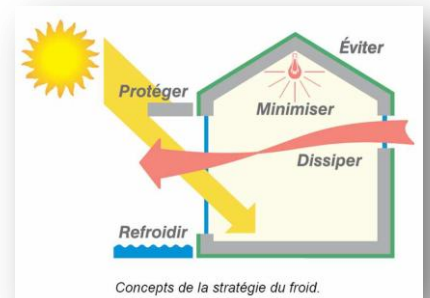


Les protections solaires et le confort d'été

Il est essentiel de diminuer les consommations énergétiques

La saison estivale peut être synonyme de canicule et donc d'inconfort thermique

- Ceci est particulièrement vrai dans les bâtiments tertiaires
- Augmentation du prix de l'énergie
- Le recours à la climatisation ne doit pas être systématique !



Limitation des **gains solaires** par des protections solaires adaptées

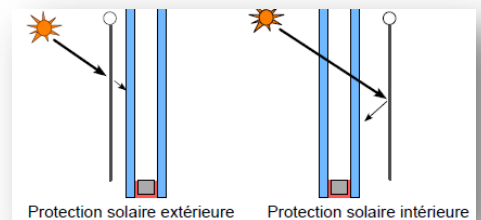
- Réduction des **charges internes**
- Amélioration de l'**enveloppe**,
- **Inertie** thermique importante (permettant le stockage et le déphasage journalier, voire saisonnier)
- **Ventilation** naturelle / sur ventilation nocturne

Si les températures de confort ne peuvent être atteintes (dans le tertiaire ou en cas de rénovation par exemple)

_ Installation de **protection solaire mobile ou intégrée**

- Brise soleil, stores extérieur,
- Film solaire intérieur ou extérieur
- Store intérieur, utiles pour réguler la luminosité (*attention à l'effet de serre du à lame d'air*)

_ Utilisation **raisonnée** de la climatisation



Le Contrôle de l'éblouissement

- Maintien d'un contact visuel avec l'extérieur

Rappel :

Espace	Eclairément
Halls	+ de 200 lux
Bureaux	500 lux
Salles informatiques	200 lux
Salles d enseignements	400 lux

- Lumière naturelle en quantité suffisante (santé des occupants)
- Rendu des couleurs (IRC)